



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 3039



RÉFÉRENCE N° 7581-3039



4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : Info@GarantieGCR.com
Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Télécopieur : 514 657-2335

GarantieGCR.com

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Adresse du bâtiment	██
Numéro de la demande de soumission	3039
Numéro du dossier de prise en charge	2355
Numéro de la réclamation	7581
Chargé de projet	June Pham
Coordonnées	jpham@garantiegr.com 514 657-2333 , 241

TABLE DES MATIÈRES

Identification du dossier	2
Table des matières	2
Contexte	3
Exigences générales	4
Instructions	5
Devis technique	6
1. Main courante manquante (4.3)	6
2. Joints non étanches aux gouttières (4.2.5)	9
3. Salle électrique - résistance au feu (6.3)	11
4. Solins à la jonction des fascias des balcons arrière (4.2.5) (7105-7205)	13
5. Valve d'eau dans le garage	16
6. Linteaux d'acier rouillés (4.2.3)	16
7. Ferme-portes (4.2.4) (7405)	18
8. Charnières extérieures rouillées (4.2.4)	19
9. Membrane de débord de toit (4.2.5)	20
10. Couvercles des puisards dans le garage (4.1.2) (7105-7205, 7305-7405)	22
11. Dégagement entre le revêtement et le niveau du sol (4.2.3) (7105-7205, 7305-7405)	23
12. Ancrage d'une main courante (4.3) (7305)	23
13. Vis rouillées (4.2.3) (7105-7205, 7305-7405)	24
14. Gouttières se déversant sur les bardeaux (4.2.5)	25
15. Efflorescence sur le mur coupe-feu dans l'entretoit (4.4)	25
16. Séparations coupe-feu à l'entretoit (4.4)	27
17. Membrane des toits plats (5)	29
18. Drains des margelles (7105-7205)	30
19. Porte d'issue extérieure du garage (vitre)	30
20. 7105-1 et 7205-4 - Isolation des fenêtres	32

CONTEXTE

Garantie Construction Résidentielle (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux.

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

INSTRUCTIONS

1 EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 Sommaire des travaux

- Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document.
Points **2, 7, 8, 10, 13, 14, 16, 18, 19, 21, 27, 34, 36, 37, 38, 52, 55, 57, 58** des décisions de l'administrateur du **21 Juillet 2022, 12 octobre 2022, 10 mai 2023 et du 9 janvier 2024.**
- Aménager conformément aux indications des documents contractuels.
- Les travaux incluent tout ce qui est indiqué aux documents contractuels.

1.2 Calendrier des travaux

- Soumettre un calendrier des travaux au plus tard deux semaines avant le début des travaux et qui sera maintenu à jour.
Le calendrier doit préciser les dates de début et de fin prévues des activités suivantes :
- Mobilisation (début des travaux)
- Démobilisation et nettoyage final (fin des travaux)
- Inspection de fin de travaux par GCR (vérification des déficiences/acceptation de travaux)

1.3 Aménagement du chantier

- Ne pas charger ou permettre de charger une partie de l'ouvrage avec un poids ou une force qui pourrait en menacer l'intégrité.
- Si nécessaire, prévoir un conteneur pour la disposition des rebuts de démolition.
Le conteneur devra être situé dans la rue devant la maison.
- Le cas échéant, l'entrepreneur obtiendra et assumera le coût de location des trottoirs et des voies publiques et en assurera la protection.
- Prévoir la protection des surfaces revêtues (pavage, pavé, autre) si de la machinerie doit y circuler.
Tous les éléments altérés ou endommagés sur la propriété devront être remis en état aux frais de l'entrepreneur (aménagements paysagers, entrée d'auto, gazon, arbres, etc.).

1.4 Énergie électrique temporaire

- L'entrepreneur fournira et assumera les frais associés à l'alimentation temporaire en courant électrique nécessaire à l'éclairage et au fonctionnement des outils en cours de travaux.
- Il est interdit d'utiliser les branchements électriques du bâtiment visé par le présent sans entente préalable avec le représentant désigné de GCR.

1.5 Matériaux et équipement

- Installer ou mettre en place les matériaux et les produits en suivant les instructions du fabricant.

1.6 Nettoyage

- Maintenir le chantier propre et exempt de débris.
- Évacuer rapidement les débris et les surplus
- Nettoyer le chantier avant la livraison au maître d'ouvrage.

1.7 Réunions de chantier

- Si nécessaire, GCR convoquera une réunion de démarrage avant la mobilisation ainsi que d'autres réunions au besoin.

1.8 Codes et règlements

- Tout l'ouvrage doit être conforme aux exigences des normes et codes fédéraux, provinciaux et municipaux
- Chaque sous-traitant doit faire toutes les demandes pour obtenir les permis et payer les droits nécessaires à l'exécution de son ouvrage.

1.9 Protection temporaire

- Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis afin de maintenir un accès sécuritaire à l'habitation en tout temps.
- Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis pour protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés lors de l'exécution des travaux décrits au présent document.

1.10 Installations sanitaires

- Si nécessaire, prévoir les installations sanitaires temporaires requises.

DEVIS TECHNIQUE

1. MAIN COURANTE MANQUANTE (4.3)

Point de réclamation n° 2

2.1 Portée des travaux

Installer une deuxième main courante aux quatre cours anglaises situées sur la façade avant
Refixer les mains courantes et les poteaux des rampes existantes aux cours anglaises avant et arriere

2.2 Conditions existantes

Sans objet

2.3 Correctifs

Fournir et installer une deuxième main courante aux unités suivantes :

7105 - unité 1 et 2

7205 - unité 1 et 2

Fournir et installer le même modèle que l'existant.

Les nouvelles mains courantes devront respecter la Fiche technique GCR FT-9.8.7. -01 2023-04-06 sur le site de la GCR : <https://www.garantiegr.com/fr/entrepreneurs/fiches-techniques/mains-courantes-des-escaliers-ne-desservant-quun-logement/>

Solidifier les ancrages au plancher et au mur des mains courantes déjà en place avec vis anticorrosion

2.4 Finition

Sans objet

2.5 Services

Sans objet

Façade avant :





7105 - Unité 1



7105 - Unité 2



Exemple de main courante mal fixée

2. JOINTS NON ÉTANCHES AUX GOUTTIÈRES (4.2.5)

Point de réclamation n° 7

7.1 Portée des travaux

Corriger les joints d'étanchéité des gouttières créant des fuites sur la façade arrière aux unités suivantes :
7105-5 + 7105-6 + 7205#4 + 7205#5

La situation se produit sur les façades arrière, sous les balcons de fibre de verre (environ 40 pi/l total)

7.2 Conditions existantes

Retirer le joint de scellant à la jonction des fascias et des sections de gouttières sous les balcons

7.3 Correctifs

Refaire les scellements à la jonction des fascias et des sections de gouttières sous les balcons

NB : soumettre le scellement utilisé au chargé de projet avant d'effectuer les correctifs

7.4 Finition

Sans objet

7.5 Services

Sans objet





3. SALLE ÉLECTRIQUE - RÉSISTANCE AU FEU (6.3)

Point de réclamation n° 8

8.1 Portée des travaux

Au 7105 : compléter le scellement coupe-feu de la salle électrique

8.2 Conditions existantes

Préparer et nettoyer la dalle de béton afin qu'elle soit dépourvue de tout débris et prête à recevoir les travaux

8.3 Correctifs

- Appliquer le scellant coupe-feu aux ouvertures afin de les rendre étanches
- Fixer mécaniquement les plaques mal fixées
- Fournir et ajouter du béton au niveau de la dalle

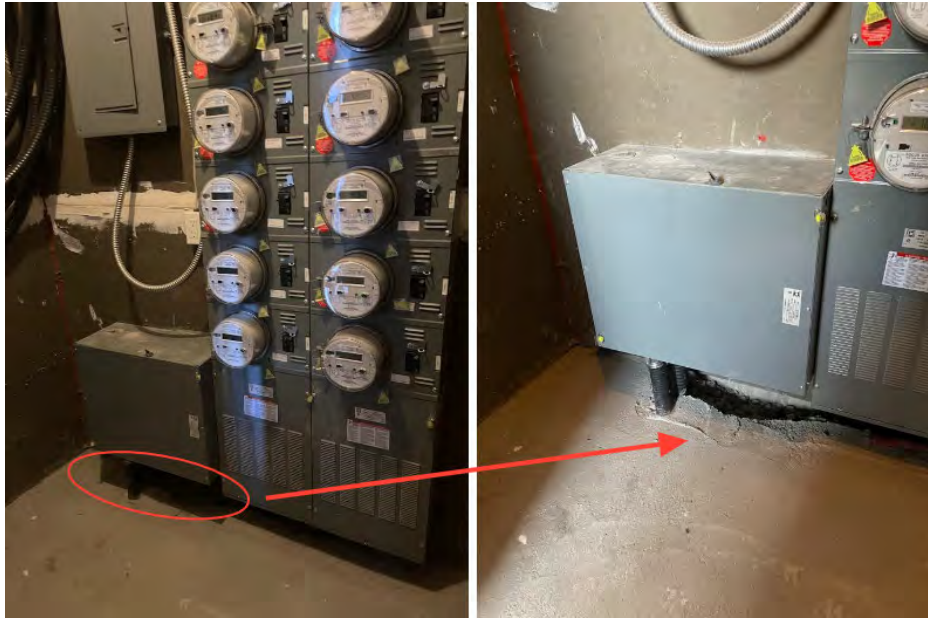
8.4 Finition

Sans objet

8.5 Services

Si nécessaire, assurer les services d'un électricien





4. SOLINS À LA JONCTION DES FASCIAS DES BALCONS ARRIÈRE (4.2.5) (7105-7205)

Point de réclamation n° 10

10.1 Portée des travaux

Refaire les scellements a la jonction des contre-solin et des fascias au niveau des balcons supérieurs (versant arriere)

10.2 Conditions existantes

Enlever les scellements existants

10.3 Correctifs

Refaire les scellements

10.4 Finition

Sans objet

10.5 Services

Sans objet





5. VALVE D'EAU DANS LE GARAGE

Point de réclamation n° 13

13.1 Portée des travaux

Fixer la valve d'eau dans le garage

13.2 Conditions existantes

Sans objet

13.3 Correctifs

Au garage du 7105-7205 :

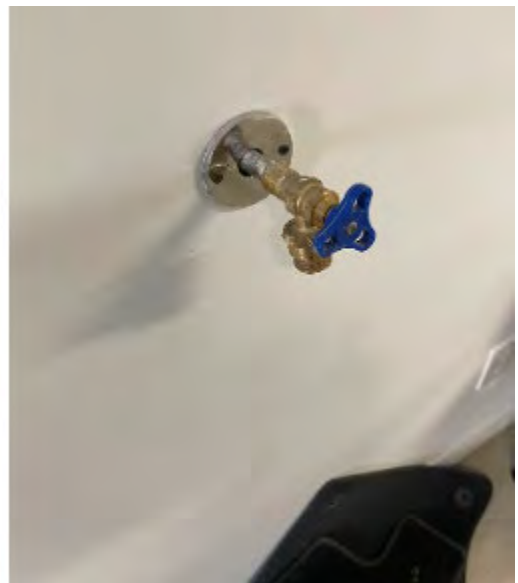
Fixer la valve d'eau dans le garage afin de les maintenir en place

13.4 Finition

Sans objet

13.5 Services

Sans objet



6. LINTEAUX D'ACIER ROUILLÉS (4.2.3)

Point de réclamation n° 14

14.1 Portée des travaux

Aux 4 portes de garage du 7105 et du 7205 : réparer et peindre les linteaux d'acier rouillés

14.2 Conditions existantes

- Sabler et nettoyer les parties des linteaux rouillés
- Nettoyer et préparer la surface pour qu'elle soit propre et dépourvue de débris afin de recevoir les travaux correctifs

14.3 Correctifs

- Appliquer une couche d'apprêt
- Appliquer une couche de peinture protectrice et résistante à la corrosion ou équivalent sur les linteaux rouillés

14.4 Finition

Sans objet

14.5 Services

Sans objet

-



Illustration 111 et Illustration 112: Rouille observée aux linteaux d'acier avant 7105 et 7205 <exemple>



Illustration 113 et Illustration 114: Rouille observée aux linteaux d'acier gauche 7205 <exemple>
extrait du rapport de l'expert



7. FERME-PORTES (4.2.4) (7405)

Point de réclamation n° 16

16.1 Portée des travaux

Remplacement des portes communes arrière aux adresses 7105 & 7205

16.2 Conditions existantes

Retirer et conserver les moulures de finitions intérieures

Retirer et conserver la quincaillerie (poignée de porte)

Retirer et disposer des portes (cadre et porte)

16.3 Correctifs

Fournir et installer 2 nouvelles portes aux adresses 7105 & 7205

Voir plan en annexe pour le modèle

Les nouvelles portes doivent être munies d'un ferme porte cylindré

NB : l'installation et le produit doivent respecter la dernière version de la norme A440

16.4 Finition

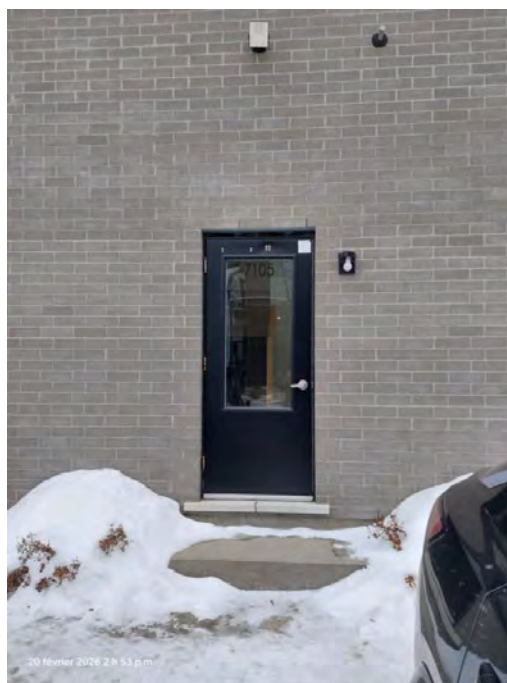
Reposer les moulures intérieures

Réinstaller la quincaillerie

Appliquer une couche de peinture sur l'ensemble des moulures intérieures

16.5 Services

Sans objet



8. CHARNIÈRES EXTÉRIEURES ROUILLÉES (4.2.4)

Point de réclamation n° 18

18.1 Portée des travaux

Installer de nouvelles charnières aux portes extérieures

18.2 Conditions existantes

- Retirer les charnières rouillées et les disposer

18.3 Correctifs

Fournir et remplacer des charnières résistantes à la corrosion aux portes extérieures au 7105-7205 : 42 charnières pour 14 portes (3 charnières/porte)

NB : Fournir un prix pour le remplacement de 42 charnières,
mais aussi fournir un prix unitaire par charnière remplacée qui permettra d'ajuster le nombre si nécessaire

18.4 Finition

Sans objet

18.5 Services

Sans objet



Illustration 171 et Illustration 172: Charnières rouillées 7105-5 <exemple>



Illustration 173 et Illustration 174: Charnières rouillées 7205-5 <exemple>
extrait du rapport de l'expert

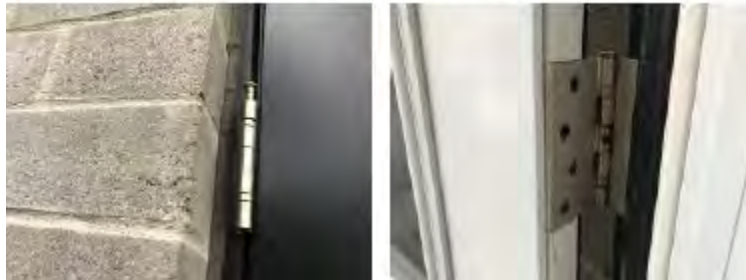


Illustration 171 et Illustration 172: Charnières rouillées 7105-5 <exemple>



Illustration 173 et Illustration 174: Charnières rouillées 7205-5 <exemple>
| extrait du rapport de l'expert

extrait du rapport de l'expert



9. MEMBRANE DE DÉBORD DE TOIT (4.2.5)

Point de réclamation n° 19

19.1 Portée des travaux

Refaire le bardeau sur les versants arrière de toiture des unités 7105 et 7205

19.2 Conditions existantes

Enlever et conserver la finition du parapet du mur coupe-feu

Enlever et conserver les moulures de départ du revêtement d'acier gondolé a la jonction des toitures

Enlever et disposer du bardeaux et de la sous-couche sur l'ensemble du versant arrière

Enlever et disposer des membranes qui serait installé

19.3 Correctifs

Vérifier et corriger le support de toiture

Fournir et installer une membrane de débord de toit conforme à la recommandation du manufacturier

Fournir et remplacer le bardeau qui a été retiré

Réinstaller toute finition d'aluminium qui a été enlevée et refaire les scellements nécessaires

NB : le bardeau actuellement en place est discontinué. Le nouveau modele devra etre approuvé par le syndicat et soumis au chargé de projet GCR avant d'etre installé

Le nouveau bardeau devra être installé selon les recommandations du fabricant et des exigences du Code de construction en vigueur dans la municipalité au moment de la construction.

19.4 Finition

Sans objet

19.5 Services

Sans objet



Illustration 199 et Illustration 200: Sous-toit à découvert arrière 7305-4 <exemple>



Illustration 201 et Illustration 202: Sous-toit à découvert arrière 7405-6 <exemple>
extrait du rapport de l'expert pour le 7305-7405

10. COUVERCLES DES PUISARDS DANS LE GARAGE (4.1.2) (7105-7205, 7305-7405)

Point de réclamation n° 21

21.1 Portée des travaux

Au 7105-7205 : Remplacer les couvercles de puisard dans le garage

21.2 Conditions existantes

Retirer les couvercles de puisard existants dans les deux garages et les disposer

21.3 Correctifs

Au garage du bâtiment 7105-7205 :

- Fournir et remplacer 2 couvercles de puisard en acier galvanisé d'environ 18" x 24" (photo 1)
- Fournir et remplacer 1 couvercle de puisard en acier galvanisé d'environ 44" x 44" avec porte (photo 2)

21.4 Finition

Sans objet

21.5 Services

Sans objet



11. DÉGAGEMENT ENTRE LE REVÊTEMENT ET LE NIVEAU DU SOL (4.2.3) (7105-7205, 7305-7405)

Point de réclamation n° 22

22.1 Portée des travaux

Ajuster le niveau du sol dans les margelles de la facade avant

NB : correctifs a effectué en meme temps que le point 55

22.2 Conditions existantes

Enlever et conserver la pierre de finition aux endroit ou le dégagement entre le niveau du sol fini et la maconnerie est moins que 6"

22.3 Correctifs

Enlever et disposer de la terre pour permettre un dégagement d'un minimum de 6" entre la maconnerie et la pierre de finition

Installer une membrane géotextile aux endroits travaillés

22.4 Finition

Remettre la pierre de finition en place

Ajouter de la pierre aux endroits nécessaires

34.5 Services

Sans objet



12. ANCRAGE D'UNE MAIN COURANTE (4.3) (7305)

Point de réclamation n° 27

NB : ce correctif est déjà traité au point #2 du présent devis

13. VIS ROUILLÉES (4.2.3) (7105-7205, 7305-7405)

Point de réclamation n° 34

34.1 Portée des travaux

Au 7105-7205-7305-7405 :

Remplacer les vis et quincailleries rouillées à différents endroits

34.2 Conditions existantes

Retirer les vis rouillées existantes des gâches et les disposer

34.3 Correctifs

Fournir et installer des vis et de la quincaillerie inoxydables à différents endroits, sans s'y limiter, entre autres, aux gâches des 4 portes extérieures arrières

NB : établir un budget de 1000\$ pour ce point

34.4 Finition

Sans objet

34.5 Services

Sans objet



Illustration 119 et Illustration 120: Vis rouillées arrière 7105-5 et 7205-4

extrait du rapport de l'expert



Illustration 121 et Illustration 122: Vis rouillées arrière 7105-6

EXEMPLES DES ENDROITS À CORRIGER SANS S'Y LIMITER

14. GOUTTIÈRES SE DÉVERSANT SUR LES BARDEAUX (4.2.5)

Point de réclamation n° 36

36.1 Portée des travaux

Relier la gouttière du toit supérieur à celle du toit inférieur

36.2 Conditions existantes

Retirer les sections de gouttières qui se déversent sur le bardeau de toit

36.3 Correctifs

Fournir et installer 4 sections de descentes de gouttières qui se déversent dans les gouttières plus basses aux endroits où les gouttières se déversent directement sur les bardeaux :

- en façade au 2^e étage sur la partie plate centrale de chaque côté du mur coupe-feu
- à la partie gauche du 7105 et à la partie plate droite du 7205

36.4 Finition

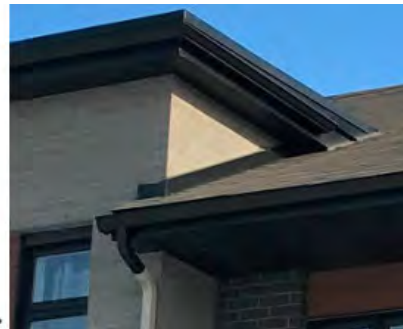
- Remplacer les sections de gouttières
- S'assurer que les sections de gouttières ne se déversent pas sur le bardeaux de toit

36.5 Services

Sans objet



Illustration 217: Gouttière qui décharge sur le toit inférieur 7105-7205 <exemple>



15. EFFLORESCENCE SUR LE MUR COUPE-FEU DANS L'ENTRETOIT (4.4)

Point de réclamation n° 37

37.1 Portée des travaux

Mettre en place une coupure thermique dans les blocs de béton du vide sous toit

37.2 Conditions existantes

Déplacer l'isolation dans l'entretoit de façon à libérer le mur de bloc servant de mur coupe-feu entre les unités du 7105 et 7205

37.3 Correctifs

Percer chacun des blocs de béton dans l'entretoit (voir figure #1 ci-dessous)

Injecter de l'uréthane à l'intérieur de chacun des blocs (voir figure #1 ci-dessous)

NB : Contrairement à la figure #1 ci-dessous, aucun uréthane ne sera pulvérisé sur le mur de bloc

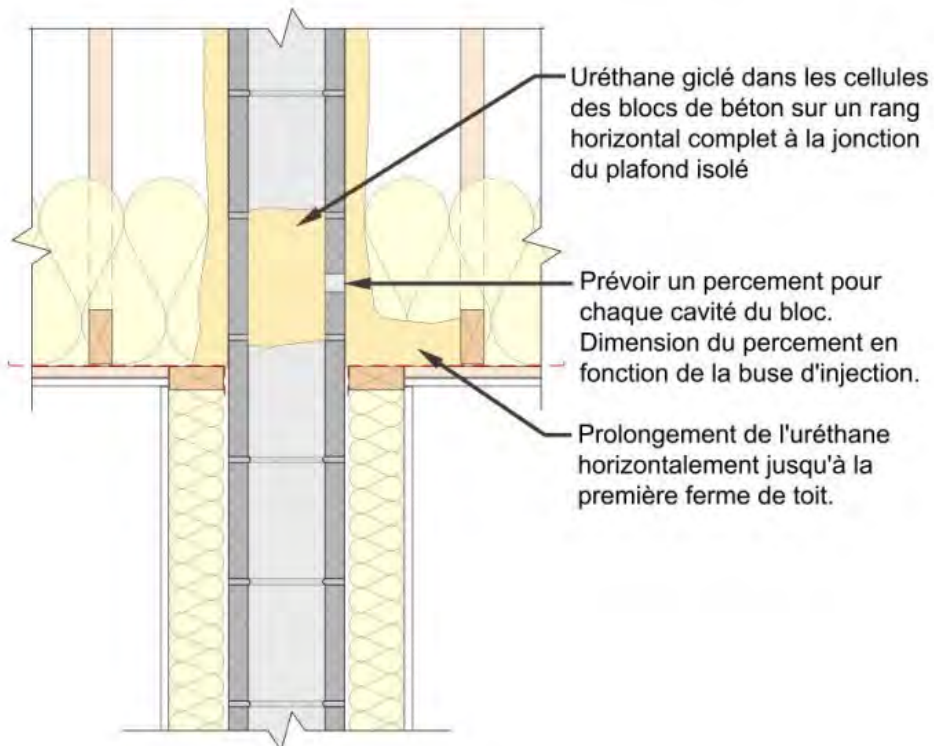
37.4 Finition

Replacer l'isolation

37.5 Services

Sans objet

FIGURE 1 - ISOLATION DES BLOCS DE BÉTON ET DE LA LAME D'AIR DU MURS COUPE-FEU



extrait du rapport de l'expert



16. SÉPARATIONS COUPE-FEU À L'ENTRETOIT (4.4)

Point de réclamation n° 38

38.1 Portée des travaux

Assurer l'intégrité des 2 séparations coupe-feu situées dans l'entretroit des bâtiments 7105 et 7205

38.2 Conditions existantes

Sans objet

38.3 Correctifs

- Sceller les joints de la séparation dans l'entretroit
- Sceller toute ouverture qui traverse la séparation coupe-feu
- Fournir et installer un placoplâtre 5/8 "fire code" par-dessous tout matériaux déjà installé, qui n'aurait pas la résistance au feu nécessaire

38.4 Finition

Sans objet

38.5 Services

Sans objet



Illustration 268 et Illustration 269: Mur mitoyen non-retardant/non-étanche observé 7105-5

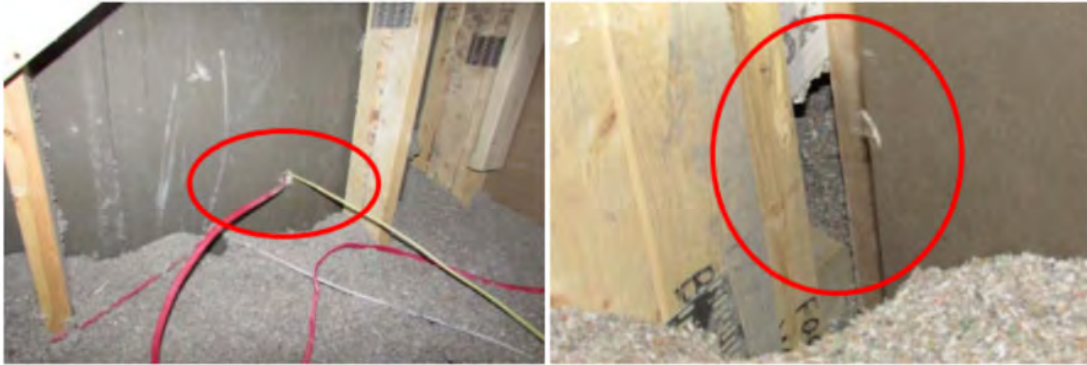
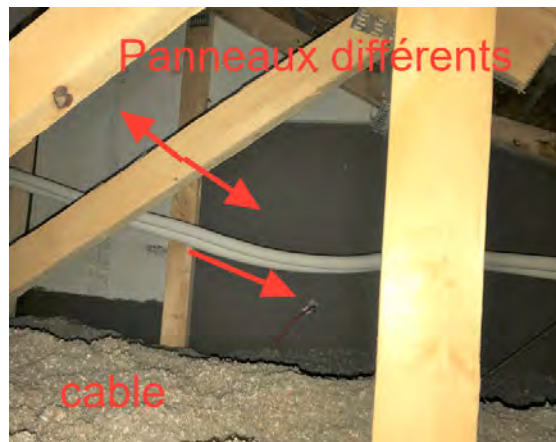


Illustration 270 et Illustration 271: Mur mitoyen non-retardant/non-étanche observé 7105-5



Illustration 272 et Illustration 273: Mur mitoyen non-retardant/non-étanche observé 7105-6

extrait du rapport de l'expert



17. MEMBRANE DES TOITS PLATS (5)

Point de réclamation n° 52

52.1 Portée des travaux

Souder adéquatement quelques sections de la membrane EPDM installé sur la facade avant

52.2 Conditions existantes

Sans objet

52.3 Correctifs

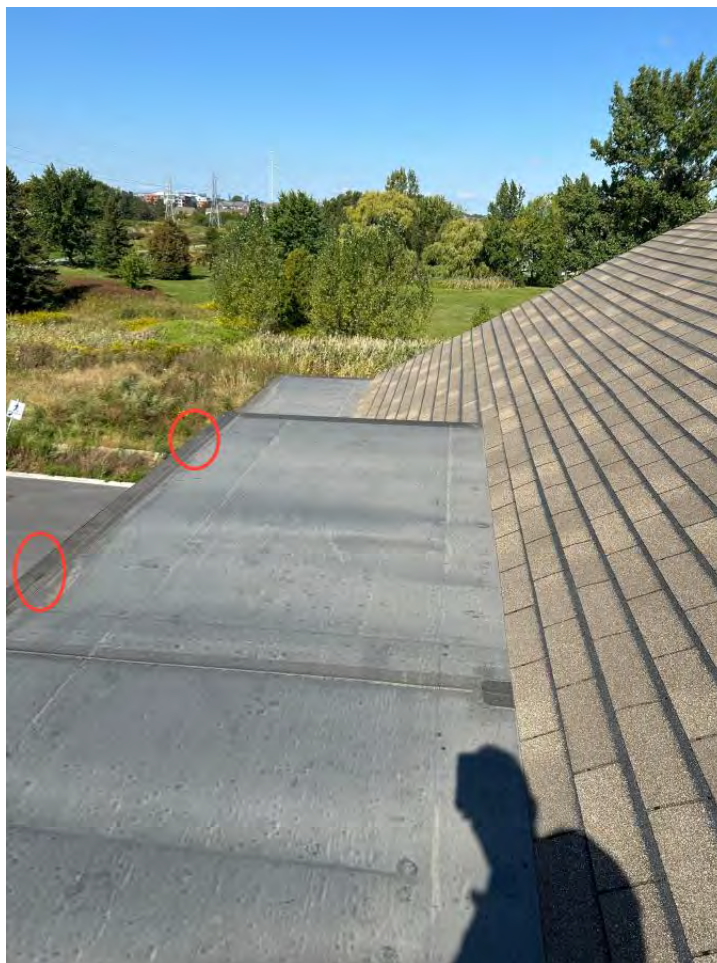
Souder adéquatement quelques sections de la membrane EPDM installé sur la facade avant

52.4 Finition

Sans objet

52.5

Sans objet



18. DRAINS DES MARGELLES (7105-7205)

Point de réclamation n° 55

55.1 Portée des travaux

Fournir et installer les couvercles manquants sur le dessus des drains verticales situés dans les margelles
S'assurer qu'aucune grille de finition ne soit plus élevée que le niveau du sol fini (pierre de finition)

55.2 Conditions existantes

Sans objet

55.3 Correctifs

Fournir et installer les couvercles manquants sur le dessus des drains verticales situés dans les margelles
Couper l'excédant de tuyau aux endroits où la grille de finition est trop haute

55.4 Finition

Sans objet

55.5 Services

Sans objet

19. PORTE D'ISSUE EXTÉRIEURE DU GARAGE (VITRE)

Point de réclamation n° 57

57.1 Portée des travaux

Fournir et installer une nouvelle porte pour l'accès au garage

57.2 Conditions existantes

Retirer et disposer de la porte

Retirer et conserver la quincaillerie (poignée de porte)

NB : le cadre sera conservé

57.3 Correctifs

Fournir et installer une porte telle que prévue au plan, avec une vitre

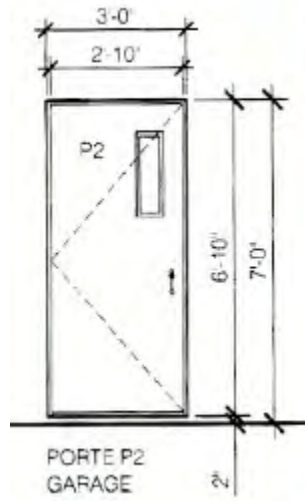
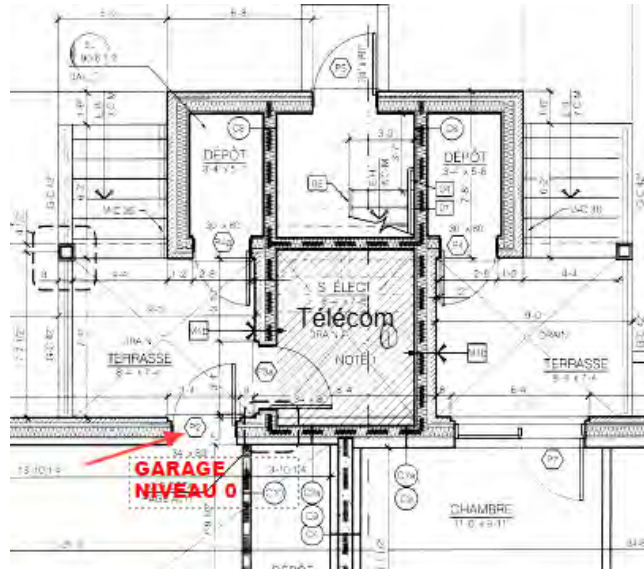
NB : les mesures exactes doivent être confirmées par les soumissionnaires lors de la visite

57.4 Finition

Réinstaller la quincaillerie

57.5 Services

Sans objet



20. 7105-1 ET 7205-4 - ISOLATION DES FENÊTRES

Point de réclamation n° 58

58.1 Portée des travaux

Corriger l'isolation dans l'unité 7105-1, aux coins des murs près du plancher à proximité des fenêtres

58.2 Conditions existantes

Enlever les moulures au bas des murs extérieurs du salon

58.3 Correctifs

Sceller la jonction de la lisse du mur extérieur

58.4 Finition

Remettre les moulures

Appliquer les retouches de peinture nécessaires sur les moulures

58.5 Services

Sans objet



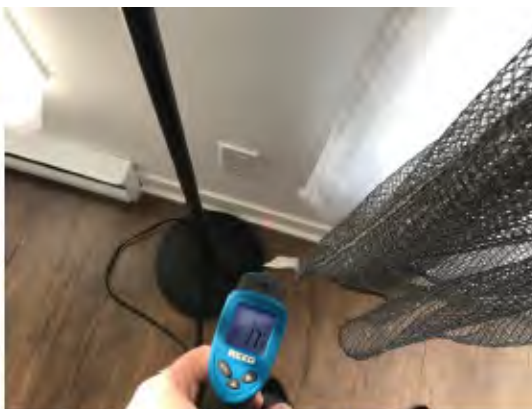
unité 7105-1



unité 7205-4



température normale



température normale

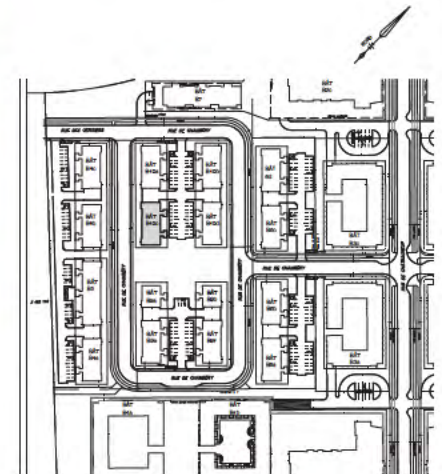
ÉCO-QUARTIER DE LA GARE

BÂTIMENT B10c - 11 UNITÉS

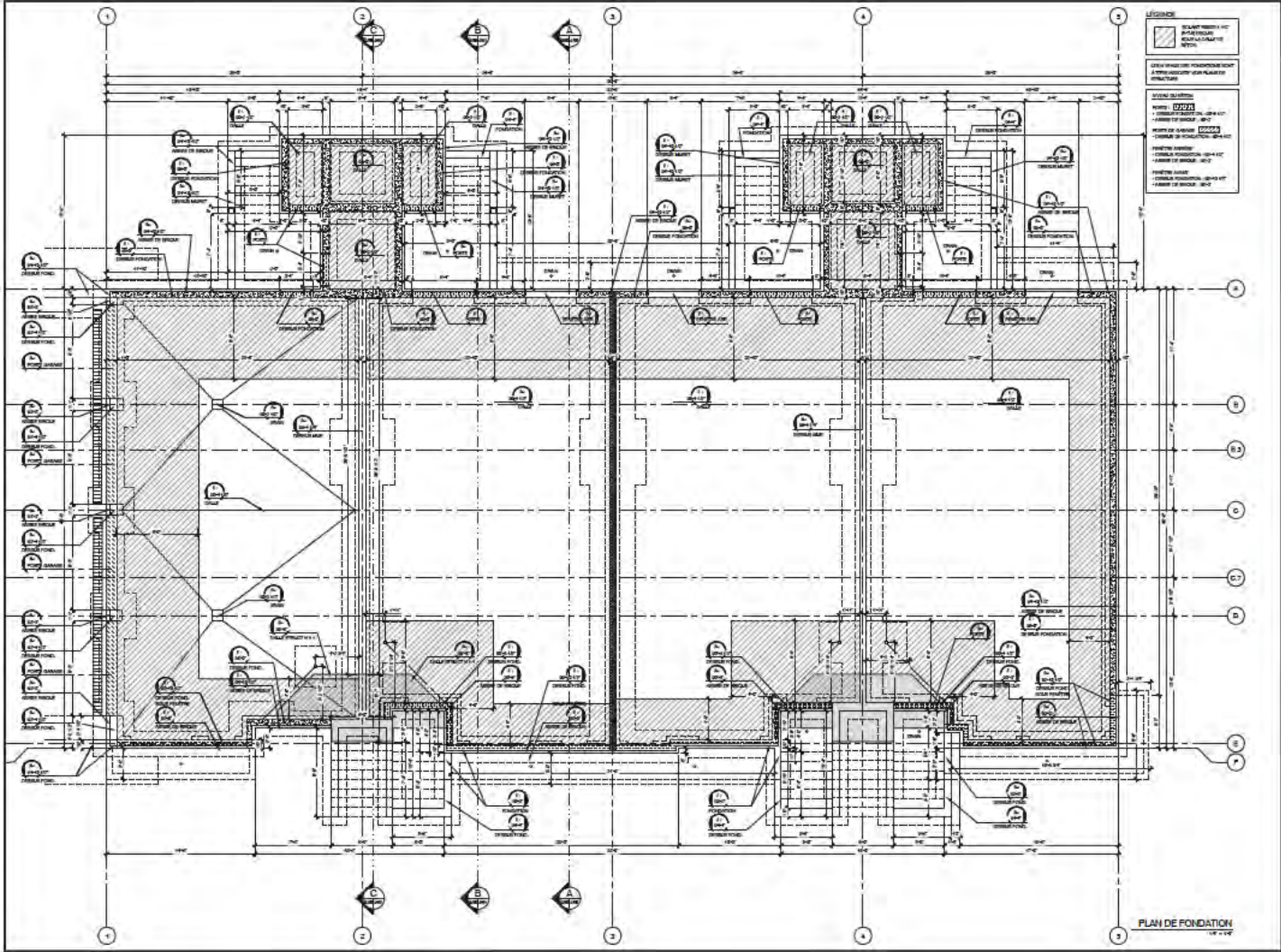
ARCHITECTURE

LISTE DES DESSINS

- A000 FRONTISPICE
- A001 ÉTUDE DE CODE + IMPLANTATION
- A010 COMPOSITIONS TYPES ET TABLEAU DES PORTES
- A011 @ A012 DÉTAILS TYPES
- A200 PLAN DE FONDATION
- A210 PLAN DU NIVEAU 0
- A220 PLAN DU NIVEAU 1
- A230 PLAN DU NIVEAU 2
- A240 PLAN DES MEZZANINES
- A250 PLAN DE LA TOITURE
- A400 @ A404 ÉLÉVATIONS + TABLEAU DES FENÊTRES ET PORTES
- A450 @ A452 COUPES TRANSVERSALES
- A500 @ A502 COUPES DE MURS



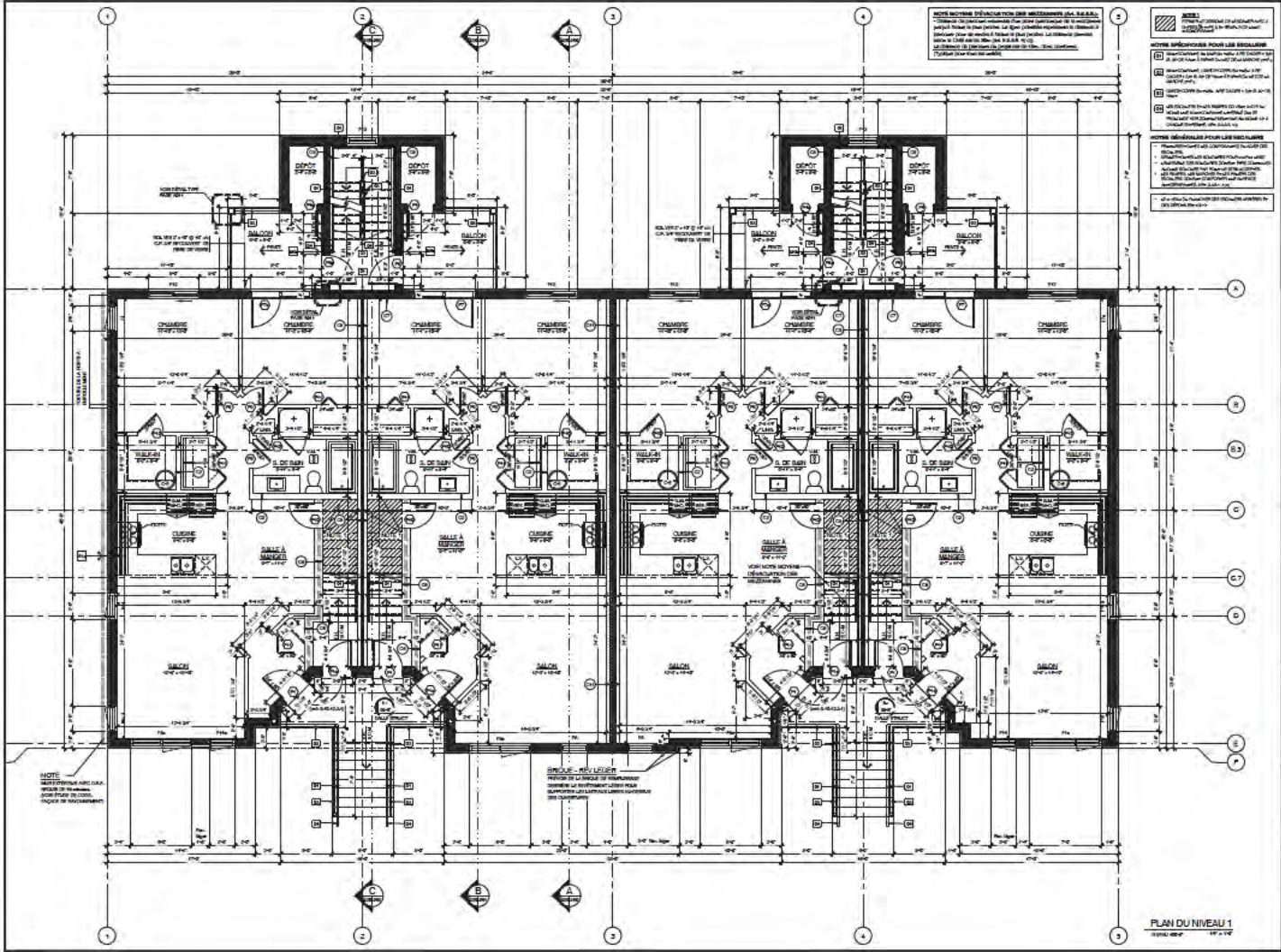
PLAN CLÉ



LEGENDA

	CONCRETE FOUNDATION WITH REINFORCEMENT WITH
	CONCRETE FOUNDATION WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
GENERAL NOTES	
NOTE: 0201	1. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0202	2. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0203	3. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0204	4. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0205	5. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0206	6. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0207	7. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0208	8. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0209	9. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE
NOTE: 0210	10. FOUNDATION SHALL BE CONCRETE WITH REINFORCEMENT WITH PLASTER STRUCTURE

PLAN DE FONDATION



NOTES

1. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

2. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

3. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

4. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

5. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

6. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

7. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

8. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

9. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

10. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

11. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

12. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

13. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

14. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

15. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

16. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

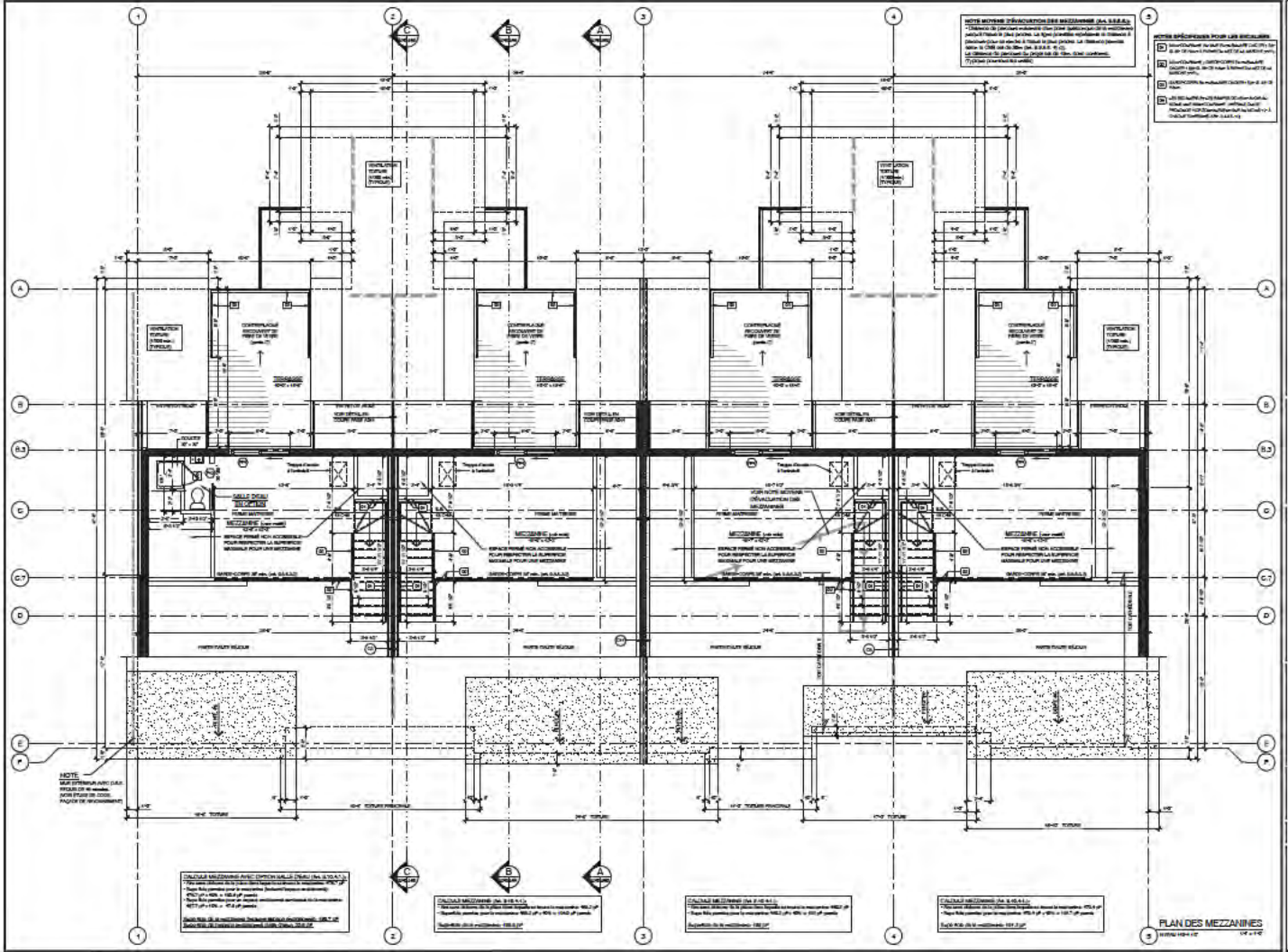
17. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

18. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

19. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

20. Les dimensions indiquées sur les plans sont en mètres et millimètres (m et mm).

PLAN DU NIVEAU 1
1/2000



NOTE: MÉTIERS DE CONSTRUCTION DES MEZZANINES (AN. 8.2.2.4)
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.

- SYMBÔLES SPÉCIAUX POUR LES ÉLÉMENTS**
- 1. Poutres d'acier
 - 2. Poutres en béton armé
 - 3. Poutres en acier
 - 4. Poutres en béton armé
 - 5. Poutres en acier
 - 6. Poutres en béton armé
 - 7. Poutres en acier
 - 8. Poutres en béton armé
 - 9. Poutres en acier
 - 10. Poutres en béton armé
 - 11. Poutres en acier
 - 12. Poutres en béton armé
 - 13. Poutres en acier
 - 14. Poutres en béton armé
 - 15. Poutres en acier
 - 16. Poutres en béton armé
 - 17. Poutres en acier
 - 18. Poutres en béton armé
 - 19. Poutres en acier
 - 20. Poutres en béton armé

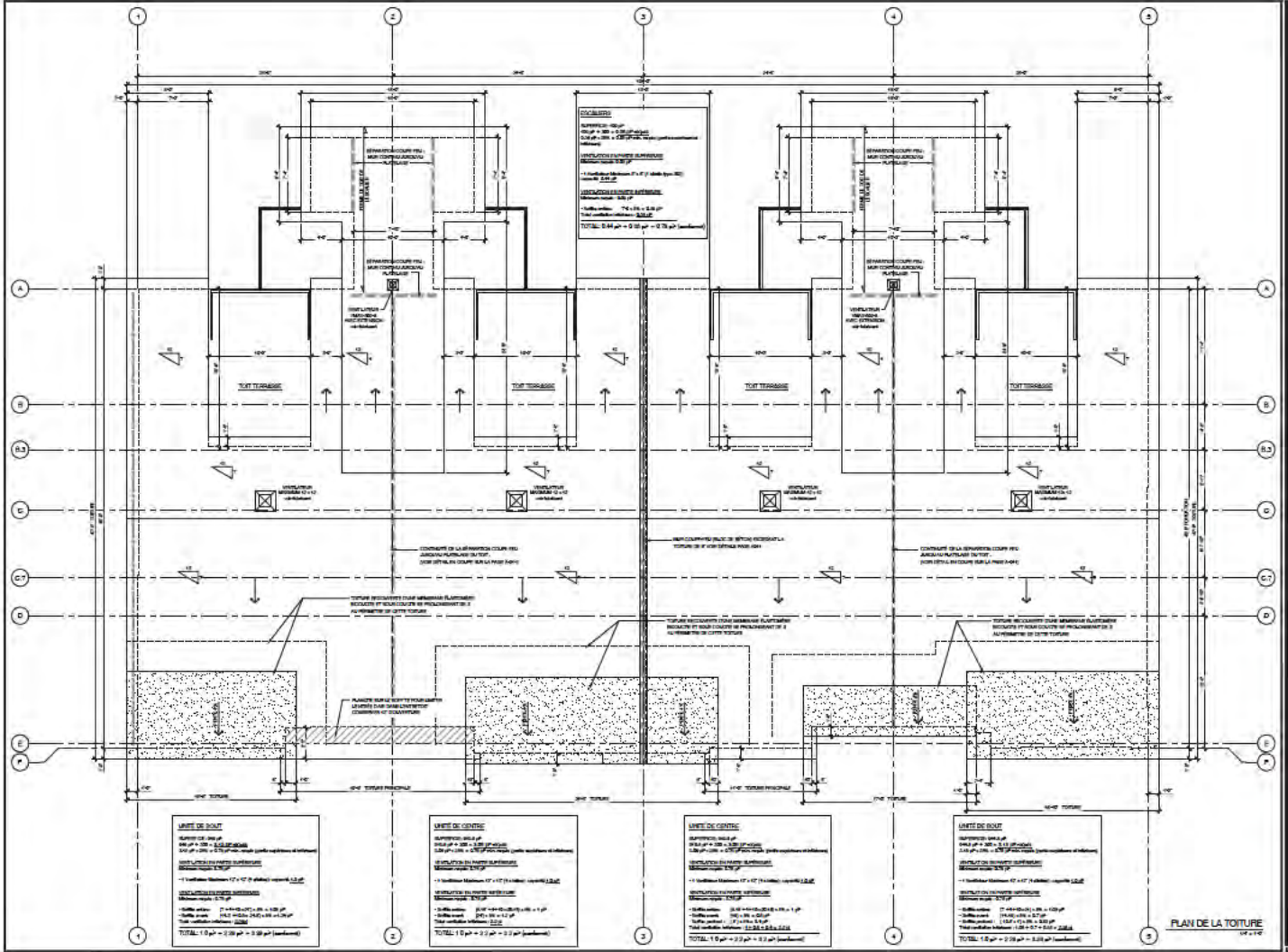
NOTE:
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.

TABLEAU MÉTIERS DE CONSTRUCTION DES MEZZANINES (AN. 8.2.2.4)
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.

TABLEAU MÉTIERS DE CONSTRUCTION DES MEZZANINES (AN. 8.2.2.4)
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.

TABLEAU MÉTIERS DE CONSTRUCTION DES MEZZANINES (AN. 8.2.2.4)
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.

TABLEAU MÉTIERS DE CONSTRUCTION DES MEZZANINES (AN. 8.2.2.4)
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.
 - Vérifier la présence éventuelle des poutres d'acier dans les zones de jonction des poteaux et des colonnes.



UNITÉ DE GAUCHE

Surface de plancher
 104,00 m² = 112,00 m² (isolé)
 10,00 m² = 10,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
TOTAL: 1,00 m² = 2,00 m² = 2,00 m² (isolé)

UNITÉ DE CENTRE

Surface de plancher
 104,00 m² = 112,00 m² (isolé)
 10,00 m² = 10,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
TOTAL: 1,00 m² = 2,00 m² = 2,00 m² (isolé)

UNITÉ DE CENTRE

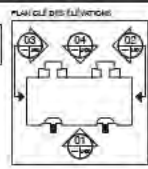
Surface de plancher
 104,00 m² = 112,00 m² (isolé)
 10,00 m² = 10,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
TOTAL: 1,00 m² = 2,00 m² = 2,00 m² (isolé)

UNITÉ DE DROITE

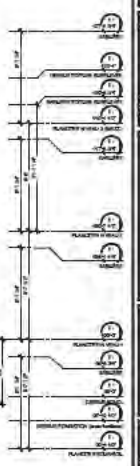
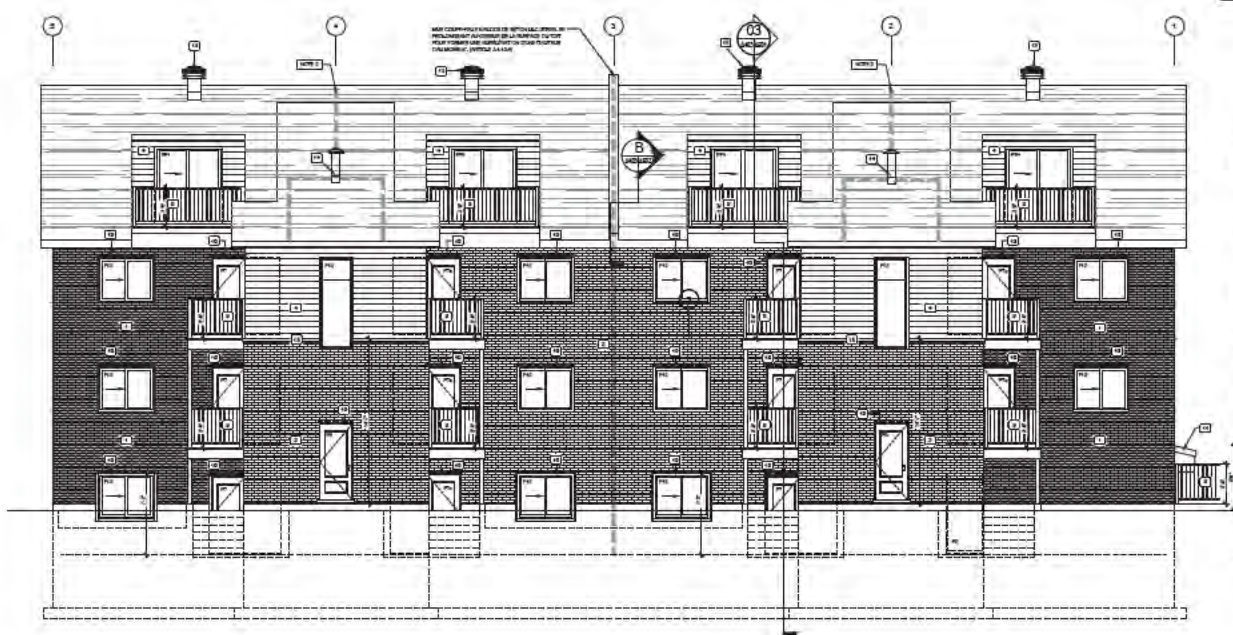
Surface de plancher
 104,00 m² = 112,00 m² (isolé)
 10,00 m² = 10,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
 114,00 m² = 122,00 m² (isolé)
TOTAL: 1,00 m² = 2,00 m² = 2,00 m² (isolé)

PLAN DE LA TOITURE
1/214

NOTE:
 CONSULTER LA FIRMATION COMPOSÉE
 ARCHITECTE/PLANNING ET INGÉNIEUR EN
 COURTS MÉTIERS INC.
 5000, BOULEVARD DE LA SÉCURITÉ
 MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1M6



- Legend:
- 01 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 02 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 03 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 04 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 05 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 06 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 07 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 08 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 09 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 10 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 11 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 12 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 13 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 14 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 15 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 16 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 17 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 18 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 19 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 20 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 21 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 22 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 23 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 24 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 25 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 26 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 27 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 28 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 29 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 30 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 31 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 32 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 33 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 34 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 35 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 36 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 37 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 38 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 39 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 40 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 41 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 42 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 43 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 44 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 45 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 46 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 47 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 48 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 49 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE
 - 50 BRÈS DE PROTECTION MÉTALLIQUE



ELEVATION ARRIÈRE 04

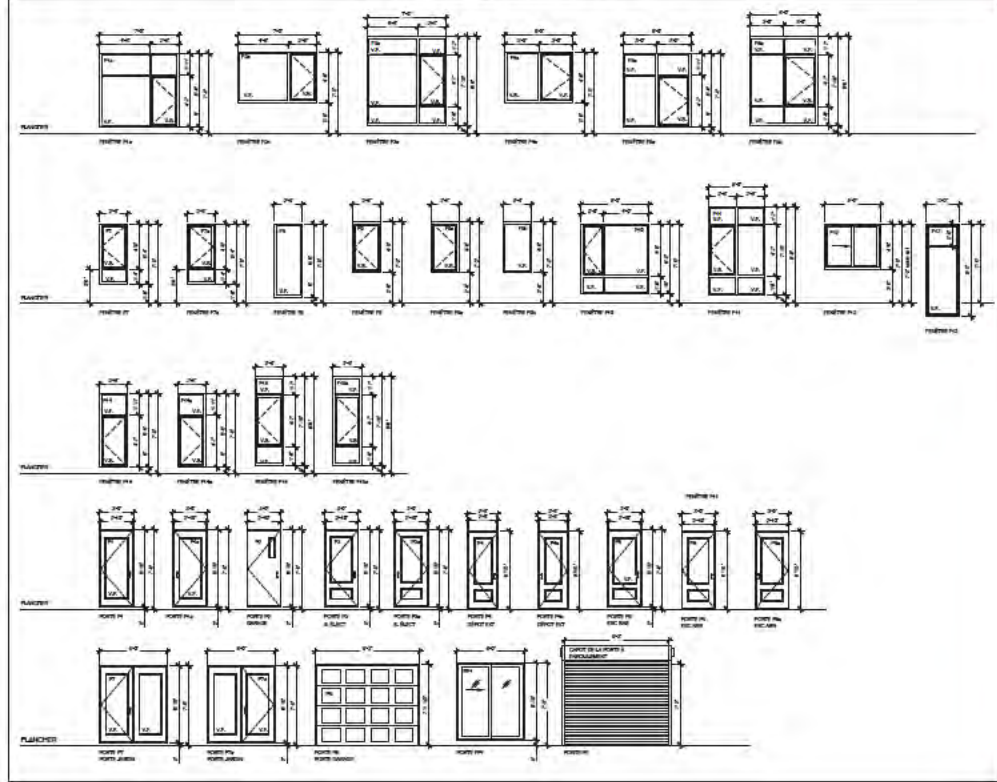
NOTE POLYESTER

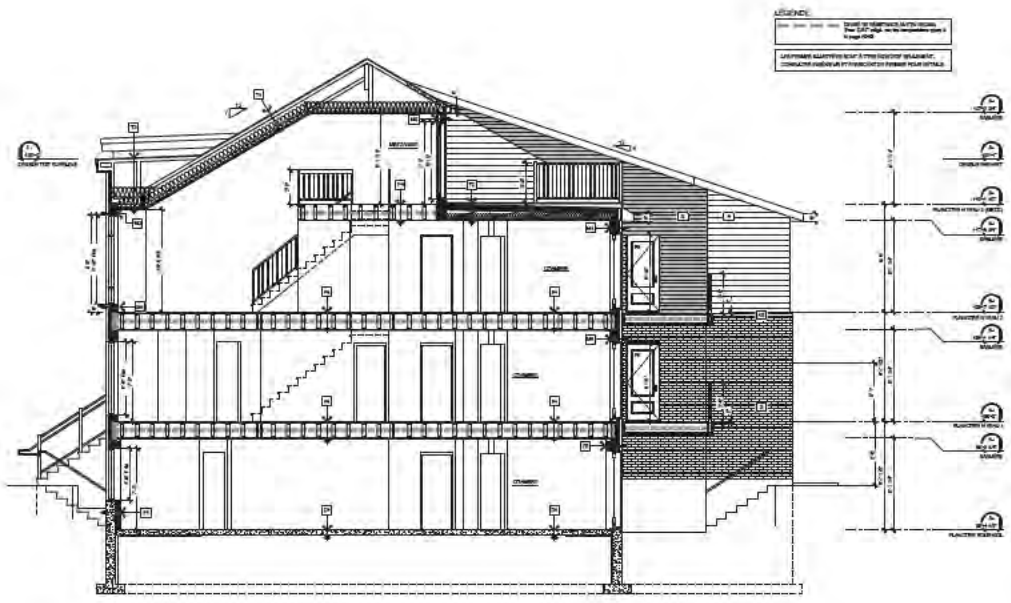
Tous les modèles sont conçus pour être couverts par un film de polyestér. Les films de polyestér sont fournis par le fabricant de la porte. Les films de polyestér sont fournis par le fabricant de la porte. Les films de polyestér sont fournis par le fabricant de la porte.

LEGÈRE POUR TYPE DE PORTÈRE

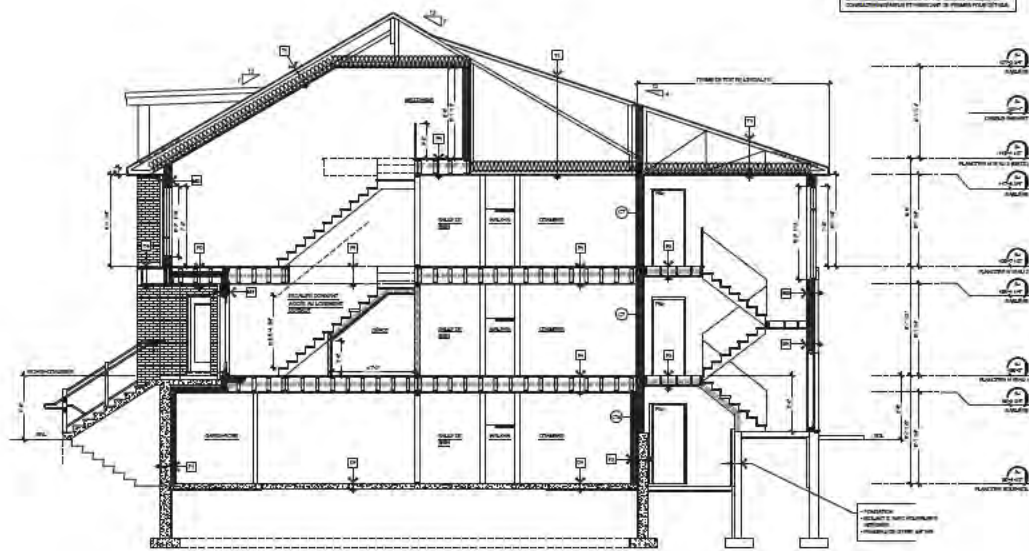
- 1.0. 1000 x 1000 (1000x1000)
- 1.1. 1000 x 1000 (1000x1000)

ÉLÉVATIONS TYPES DES PORTES ET FENÊTRES



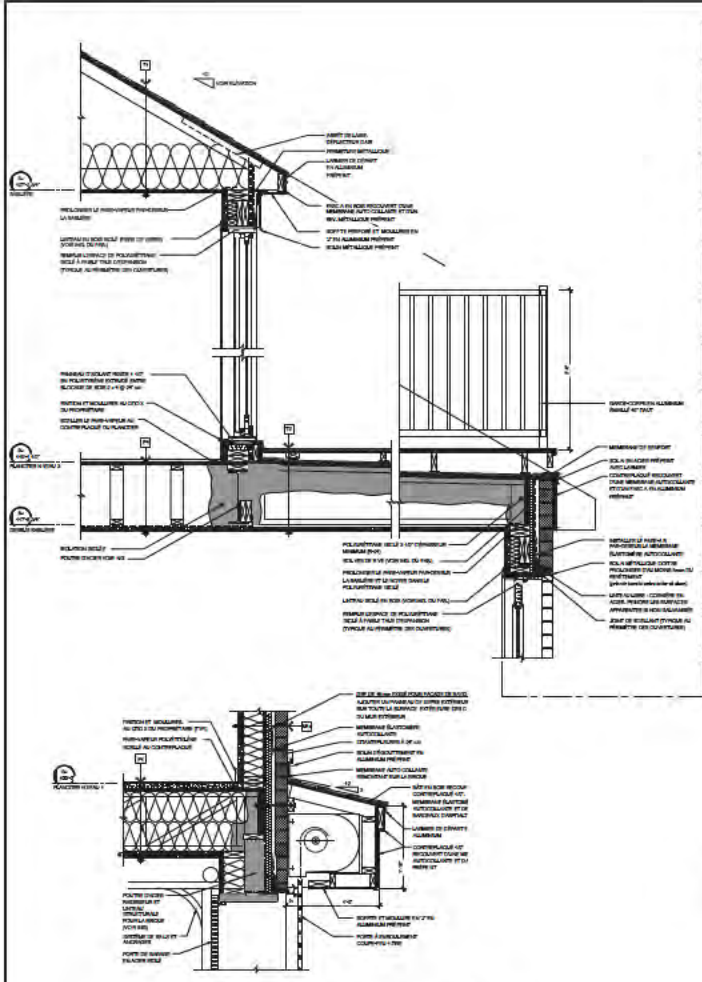


AUCUN
 NOM DE DÉPENSES DÉFINITIVES
 Pour l'État des lieux définitifs
 le 15/05/2015
 L'APPAREIL ALPHABÉTIQUE EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
 CONSULTER AUCUN DES ÉLÉMENTS DE DÉTAILS POUR PLUS D'INFORMATIONS.

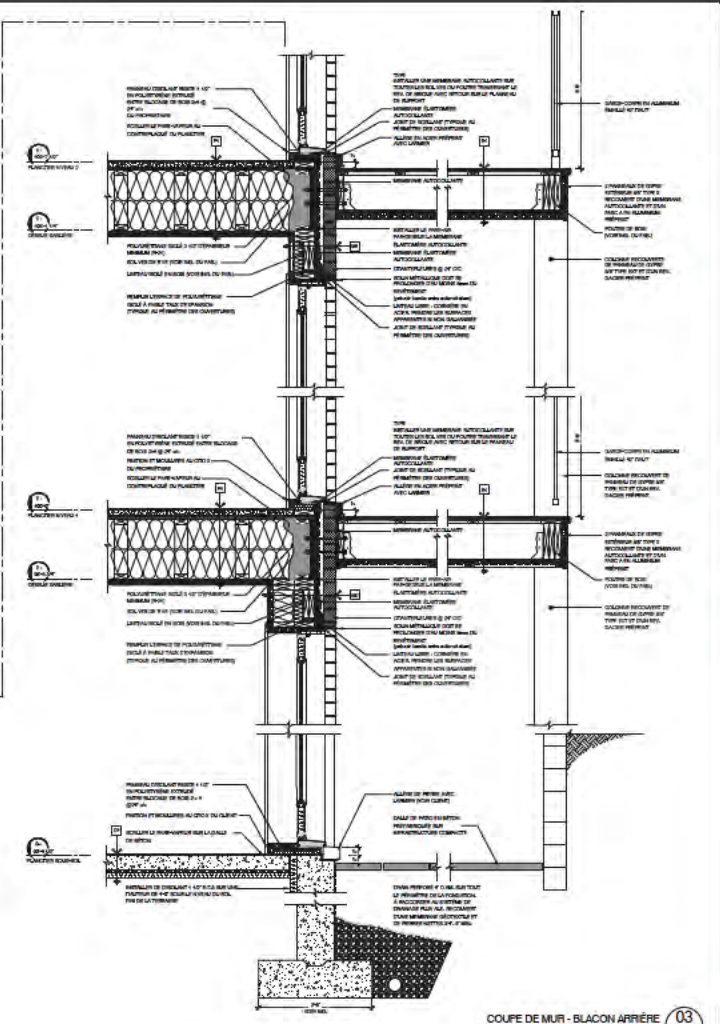


LEGENDA

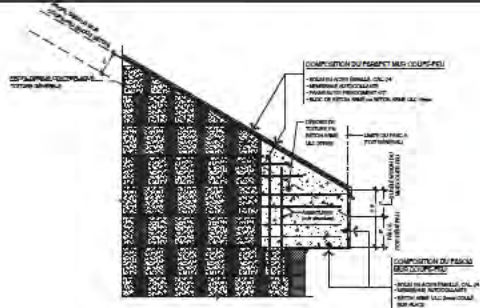
(Symbol) CEMENTO PORTLANDO ALFA
 (Symbol) CEMENTO PORTLANDO ALFA
 (Symbol) CEMENTO PORTLANDO ALFA
 (Symbol) CEMENTO PORTLANDO ALFA



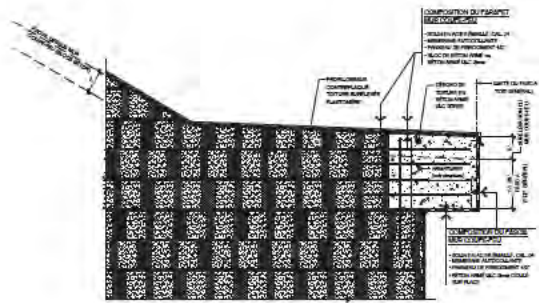
COUPE DE MUR - PORTE COUPE-FEU 04
 1/20
 (143-004)



COUPE DE MUR - BLACON ARRIÈRE 03
 1/20
 (143-003)



COUPE DE MUR - GAILLE INCOMBUSTIBLE DU COUPE-FEU
BRIQUE



COUPE DE MUR - GAILLE INCOMBUSTIBLE DU COUPE-FEU
TOITURE SURÉLEVÉE

